

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'YZERON

Séance du 25 Juin 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 15

DATE DE LA CONVOCATION : 19 Juin 2026
--

L'an deux mil vingt-six et le vingt-cinq juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Présents : Agnès NELIAS - Christian BAZIN - Christophe CHARLOT - Joëlle PEYNAUD - Gaëtane THIEFFRY - Victoire DENIZET - Yoann MILLES - Sébastien BARBIER - Marilyne DUMORTIER - Charlotte DECAMBRON - Anne-Sophie BORIE - Aurélien MONIER - Guillaume ANTONIALI

Excusés : Stéphanie LHOPITAL (pouvoir donné à Agnès NELIAS) - Adrien GERSTER (pouvoir donné à Charlotte DECAMBRON)

Secrétaire : Guillaume ANTONIALI

D/2026-081

Objet de la délibération : Demande de subvention auprès de la DRAC concernant les travaux de restauration de la cloche de la Chapelle de Châteaueux

La Chapelle de Châteaueux, intégralement inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 7 novembre 1979, présente un intérêt patrimonial notable, justifiant ainsi son entretien et sa restauration. Cet édifice constitue un élément emblématique de l'histoire et de l'identité de la commune, auquel les habitants sont particulièrement attachés

Outre les travaux de restauration actuellement en cours, Madame la Maire expose qu'une subvention peut être sollicitée, dans le cadre des travaux à lancer pour la rénovation de la cloche Chapelle de Châteaueux.

Les travaux consistent dans :



- La dépose en conservation de la cloche et de ses équipements,
- La restauration de la cloche et de ses équipements en atelier,
- Le remplacement de la fausse bélière
- Le remplacement du battant
- L'automatisation des sonneries en tintement.

Le montant total estimatif de l'opération se présente comme suit : 4 906.75 € HT, soit 5 888.10 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

- **SOLLICITE** une subvention auprès de la DRAC pour les travaux relatifs à la restauration de la cloche de la Chapelle de Châteaueux
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous documents afférents,
- **CHARGE** Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Guillaume ANTONIALI Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-----------------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 29 JUIN 2026

Publication ou notification du : 29 JUIN 2026

Publication site internet le : 29 JUIN 2026

Affichage liste des délibérations le : 29 JUIN 2026